



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue le **12 juin 2017 à 19 h**, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite et à laquelle sont présents les membres suivants formant le quorum :

Monsieur Luc Brisebois, maire  
Monsieur Kevin Ratcliffe, conseiller du district 1  
Monsieur Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 2  
Madame Thérèse Barrette, conseillère du district 3  
Monsieur Vincent Perreault, conseiller du district 4  
Monsieur François Marcoux, conseiller du district 5  
Monsieur Pierre Labonté, conseiller du district 7  
Madame Roxanne Lacasse, conseillère du district 8  
Monsieur Hugh Scott, maire et représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Absence : Madame Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6

Sont présents le directeur général et la greffière.

Autres personnes présentes : la directrice générale adjointe, le directeur du Service de police, le coordonnateur gestion du développement et service aux entreprises et la directrice des communications et relations publiques.

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

\*\*\*\*\*

1. **Adoption de l'ordre du jour**
2. **PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR**
3. **Procès-verbal**
  - 3.1 Séance ordinaire du 8 mai 2017;
4. **Règlements**
  - 4.1 Règlement modifiant le règlement (2002)-27 constituant un fonds de roulement - avis de motion;
  - 4.2 Règlement sur le lavage des embarcations - avis de motion;
5. **Administration**
  - 5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale;
  - 5.2 Système de gestion financière - ajout du module de la dette;
  - 5.3 Demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information - mandat de services professionnels;
  - 5.4 Progiciel de prévention incendie;
  - 5.5 Prival ODC inc. - renouvellement;
  - 5.6 Lien Internet haute vitesse - FILAU - contrat;
  - 5.7 Acquisition d'un écran moniteur grand format - contrat;
  - 5.8 Système de surveillance des infrastructures informatiques - contrat;
  - 5.9 Ordinateur tablette pour le Service sécurité incendie;
  - 5.10 Carte *Vivre Mont-Tremblant* - remplacement et abrogation de la résolution CA17 04 089;
  - 5.11 Les municipalités alliées contre la violence conjugale;
6. **Ressources humaines**
  - 6.1 Retiré;
  - 6.2 Demande de retraite progressive ou préretraite - signature de la lettre d'entente 2017-04-CSN;
  - 6.3 Embauche d'étudiants surveillants-sauveteurs - saison estivale 2017;
  - 6.4 Embauche d'un étudiant aux événements - Service de la culture et des loisirs;
  - 6.5 Embauche d'étudiants à la voirie - Service des travaux publics;
  - 6.6 Embauche temporaire d'un journalier/chauffeur/opérateur - Service des travaux publics;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

- 6.7 Nomination d'un pompier, entretien des équipements mécaniques - Service sécurité incendie;
- 6.8 Embauche temporaire d'un préposé aux parcs et espaces verts - Service des travaux publics;
- 6.9 Signature de la lettre d'entente 2017-06-POM;
- 6.10 Embauche temporaire d'un responsable de la culture et des loisirs;
- 6.11 Embauche d'un conseiller spécial - Service de sécurité incendie;
- 6.12 Nomination d'un directeur - Service de sécurité incendie;
- 6.13 Embauche d'un mécanicien de véhicules lourds - Service des travaux publics;

**7. Gestion financière**

- 7.1 Liste des comptes à payer;
- 7.2 Liste des engagements;
- 7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - approbation des états financiers 2016;

**8. Urbanisme (non applicable)**

**9. Travaux publics**

**10. Environnement (non applicable)**

**11. Culture et loisirs**

- 11.1 Autorisation de passage et d'événements;
- 11.2 Autorisation de passage et d'événement - Demi-marathon de Mont-Tremblant;

**12. Police**

- 12.1 Protocoles de collaboration - relances téléphoniques WEIJI;

**13. Incendie**

- 13.1 Autorisation de paiement - Raven Rescue;
- 13.2 Fourniture de bottes pour sauvetage hors route - contrat;
- 13.3 Fourniture de boyaux incendie - contrat;
- 13.4 Location de téléavertisseurs et fourniture d'une application cellulaire - contrat;
- 13.5 Fourniture de manteaux 3/1 pour pompiers - contrat.

**14. Rapport**

**15. Acceptation de la correspondance**

**16. Affaires nouvelles**

**17. Période d'intervention des membres du conseil**

**18. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

**19. Levée de la séance**

\*\*\*\*\*

**CA17 06 137**

**1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. Période de questions spécifiques à l'ordre du jour**

Aucune question n'est posée.

**3. Procès-verbal**

**CA17 06 138**

**3.1 Séance ordinaire du 8 mai 2017**

**PRENANT ACTE QU'** une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au moins vingt-quatre



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par madame Thérèse Barrette  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 8 mai 2017, tel que déposé en remplaçant dans la résolution CA17 05 124 la date d'embauche de monsieur Alexandre Bisson du « 15 mai 2017 » par celle du « 17 mai 2017 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. Règlements**

**CA17 06 139**

**4.1 Règlement modifiant le règlement (2002)-27 constituant un fonds de roulement - avis de motion**

Avis de motion est donné par monsieur Pierre Labonté à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement (2002)-27 constituant un fonds de roulement.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

**CA17 06 140**

**4.2 Règlement sur le lavage des embarcations - avis de motion**

Avis de motion est donné par madame Thérèse Barrette à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une prochaine séance, un règlement sur le lavage des embarcations.

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**5. Administration**

**CA17 06 141**

**5.1 Approbation du rapport mensuel de la direction générale**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'approuver les décisions de la direction générale concernant la gestion des ressources humaines, dont notamment les dépenses concernant les embauches temporaires, ainsi que la liste des dépenses, les transferts de fonds et les contrats autorisés, telles que mentionnées au rapport mensuel déposé séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 142**

**5.2 Système de gestion financière - ajout du module de la dette**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des finances désire faire l'acquisition du module de gestion de la dette pour le système de gestion financière et que la direction générale a procédé à une demande de prix auprès d'un seul soumissionnaire;

**CONSIDÉRANT** les informations reçues de la direction générale en conformité avec l'article 6 de la Politique de gestion contractuelle;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'accepter la soumission conforme de PG Solutions inc. pour la fourniture et l'installation du module de la dette au montant de 8 860 \$, taxes en sus



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

(projet 2017-59), payable par le fonds de roulement de la Ville (55,32 %) et par le fonds de roulement de l'agglomération (44,68 %) et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 143**

**5.3 Demande de révision auprès de la Commission d'accès à l'information - mandat de services professionnels**

**CONSIDÉRANT** la réception d'une demande de révision d'une décision en accès à l'information;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU DE mandater, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, le cabinet d'avocats Bélanger Sauvé pour représenter la Ville devant la Commission d'accès à l'information dans le dossier 1012368-J (poste budgétaire 02-140-00-412), tous les frais étant payables par le surplus libre accumulé d'agglomération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 144**

**5.4 Progiciel de prévention incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service sécurité incendie désire faire l'acquisition d'un progiciel de prévention incendie et que la direction générale a procédé à une demande de prix auprès d'un seul soumissionnaire;

**CONSIDÉRANT** les informations reçues de la direction générale en conformité avec l'article 6 de la Politique de gestion contractuelle;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'accepter la soumission conforme de Solutions Emergensys inc. pour la fourniture et l'installation du progiciel au montant de 6 000 \$, taxes en sus (projet 2017-58), payable par le fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 145**

**5.5 Prival ODC inc. - renouvellement**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes* décrétant que les règles relatives à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet est l'entretien d'équipements spécialisés qui doit être effectué par le fabricant ou son représentant;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE reconduire les contrats d'entretien et de soutien d'équipements informatiques proposés par PRIVAL ODC inc. pour l'année 2017, pour un total de 28 981,07 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-xxx-00-529).



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 146**

**5.6 Lien Internet haute vitesse - FILAU - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** le transfert et l'impartition de l'hébergement des serveurs physiques et virtuels de l'agglomération requiert un lien fibre Internet haute vitesse et que la direction générale a procédé à une demande de prix pour ce projet auprès de Fibre Internet Laurentides (FILAU);

**CONSIDÉRANT** l'article 573.3 de la LCV qui prévoit la possibilité de contracter directement avec un OBNL;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la direction générale pour la firme FILAU en tant qu'organisation expérimentée dans le domaine, capable de livrer un lien Internet entre l'hôtel de ville de Mont-Tremblant et le centre d'hébergement, et de s'assurer de la fiabilité et du rendement opérationnel;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre déposée répond à ces différents critères tout en prévoyant la gestion conjointement avec les ressources déjà en place et en garantissant un service continu d'après-vente;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur Pascal De Bellefeuille  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'accepter la proposition de FILAU pour l'installation et la mise en fonction d'un lien fibre Internet dédié haute vitesse, point à point de 200 méga-bits par seconde et d'autoriser la signature de l'entente à intervenir, le tout au montant de 36 144 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-XXX-XX-332), et réparti comme suit :

- 2017 7 028 \$;
- 2018 12 048 \$;
- 2019 12 048 \$;
- 2020 5 020 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 147**

**5.7 Acquisition d'un écran moniteur grand format - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agglomération requiert un écran moniteur grand format pour la visualisation des alertes informatiques par toute l'équipe des technologies et de l'informatique et que la direction générale a procédé à une demande de prix auprès d'un seul soumissionnaire pour ce projet;

**CONSIDÉRANT** les informations reçues de la direction générale en conformité avec la Politique de gestion contractuelle et la Politique d'achat local;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'accepter, la proposition de la firme Centre Électronique St-Jovite pour la fourniture d'un écran moniteur grand format au montant de 1 123 \$, taxes en sus (projet 2017-62), payable par le fonds de roulement de la Ville (55,32 %) et par le fonds de roulement de l'agglomération (44,68 %) et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**CA17 06 148**

**5.8 Système de surveillance des infrastructures informatiques - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** l'agglomération désire obtenir un système de surveillance des infrastructures informatiques et que la direction générale a procédé à une demande de prix auprès d'un seul soumissionnaire pour ce projet;

**CONSIDÉRANT** les informations reçues de la direction générale en conformité avec l'article 6 de la Politique de gestion contractuelle et la Politique d'achat local;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'accepter la proposition de la firme PRIVAL ODC inc. pour la fourniture et l'installation d'un progiciel de surveillance des infrastructures informatiques au montant de 9 540 \$, taxes en sus (projet 2017-62), payable par le fonds de roulement de la Ville (55,32 %) et par le fonds de roulement de l'agglomération (44,68 %) et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 149**

**5.9 Ordinateur tablette pour le Service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT QUE** la direction générale a procédé à une demande de prix auprès de deux fournisseurs pour l'acquisition de deux tablettes informatiques robustes pour le Service de sécurité incendie et que les résultats sont les suivants :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Coût d'acquisition (taxes en sus)</b>
CDW Canada corp.	6 522,04 \$
Insight canada	6 601,78 \$

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Vincent Perreault

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de l'entreprise CDW Canada corp. pour la fourniture des tablettes informatiques requises au montant de 6 522,04 \$, taxes en sus (projet 2017-64), payable par le fonds de roulement de la Ville (55,32 %) et par le fonds de roulement de l'agglomération (44,68 %) et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**CA17 06 150**

**5.10 Carte *Vivre Mont-Tremblant* - remplacement et abrogation de la résolution CA17 04 089**

Il est proposé par monsieur Pascal De Bellefeuille  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU :

QUE le nouveau nom de la carte soit *Vivre Mont-Tremblant*;

QUE la validité de la carte soit d'une durée d'un (1) an;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

- QUE les bénéficiaires soient : la personne physique qui est domiciliée ou propriétaire occupant d'une résidence, permanente ou secondaire, située sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant ou de Lac-Tremblant-Nord et le conjoint de celle-ci; l'enfant âgé de 3 mois à 17 ans inclusivement résidant à la même adresse permanente que son ou ses parents (incluant celui en garde partagée); le jeune âgé de 18 à 24 ans résidant à la même adresse permanente que son ou ses parents et finalement, les étudiants du Centre collégial de Mont-Tremblant uniquement durant l'année scolaire (1<sup>er</sup> septembre au 31 mai);
- QUE les exclusions aux bénéficiaires soient : toute personne morale, fiducie, compagnie, institution et les propriétaires de terrain vacant, d'immeuble commercial ou de multilogement;
- QUE les preuves de résidence acceptées pour un adulte soient : le compte de taxes de l'année en cours (personne physique seulement) accompagné d'une preuve qu'il réside à cette adresse ; toute correspondance gouvernementale de l'année en cours démontrant l'adresse permanente (avis de prestation mensuel, avis de cotisation, etc.); pour un enfant de moins de 6 ans : acte de naissance accompagné d'une preuve de résidence de son ou ses parents; pour un enfant âgé de 6 ans à 17 ans : preuve de scolarité de l'année en cours; pour le jeune âgé de 18 à 24 ans : preuve de scolarité de l'année en cours ou preuve qu'il habite à la même adresse que ses parents dont le permis de conduire;
- QUE soient exclus comme preuve de résidence : le permis de conduire, le bail, les comptes de téléphone, de câble et d'Hydro-Québec;
- QUE les preuves d'identité acceptées pour un adulte et un jeune âgé de 18 à 24 ans soient : permis de conduire, carte d'assurance maladie et passeport et pour les enfants de 17 ans et moins : acte de naissance, carte d'hôpital et carte étudiante avec photo;
- QUE la carte soit distribuée selon les tarifs et modalités prévus au règlement de tarification en vigueur;
- QUE les privilèges offerts aux détenteurs de la carte soient, notamment :
- des accès gratuits aux endroits suivants (liste non exhaustive) :
    - Parc écotouristique du Domaine Saint-Bernard;
    - Centre de ski de fond Mont-Tremblant;
    - Bibliothèques du Couvent et Samuel-Ouimet;
    - Plages des lacs Mercier et Raynaud et parc-plage;
    - Rampe de mise à l'eau aux lacs Mercier et Tremblant;
    - Parc national du Mont-Tremblant (excluant les citoyens de LTN);
    - Châtel en Haute-Savoie (ski alpin) (excluant les citoyens de LTN).
  - des tarifs préférentiels pour l'accès à des infrastructures situées sur le territoire (liste non-exhaustive), excluant les citoyens de LTN :
    - Complexe aquatique Mont-Tremblant;
    - Inscriptions du camp de jour, aux activités des organismes jeunesse reconnus par la Ville de Mont-Tremblant (hockey et patinage artistique), au programme de ski alpin et planche à neige;
    - Location de salles appartenant à la Ville de Mont-Tremblant;
    - Utilisation du gymnase de l'école secondaire Curé-Mercure.
  - les rabais en vigueur offerts dans certains commerces du territoire de la Ville de Mont-Tremblant selon les ententes, s'il y a lieu.
- D' abroger la résolution CA17 04 089.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

- CONSIDÉRANT QUE** la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1 );
- CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une Politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- CONSIDÉRANT QU'** il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens à la violence conjugale;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU QUE l'agglomération de la Ville s'allie au mouvement afin de contrer la violence conjugale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**6. Ressources humaines**

**6.1 Retiré**

CA17 06 152

**6.2 Demande de retraite progressive ou préretraite - signature de la lettre d'entente 2017-04-CSN**

**CONSIDÉRANT** la réception d'une demande de retraite progressive ou préretraite;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2017-04-CSN avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Mont-Tremblant afin de procéder à la demande de préretraite de l'employé portant le numéro 343, selon les termes et conditions de la convention collective applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 06 153

**6.3 Embauche d'étudiants surveillants-sauveteurs - saison estivale 2017**



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**CONSIDÉRANT** l'affichage de postes étudiants pour la saison estivale 2017;

**CONSIDÉRANT** le rappel en poste du responsable des surveillants sauveteurs pour la saison estivale 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de madame Kim Paulin, à titre de responsable des surveillants-sauveteurs au Service de la culture et des loisirs à compter du 12 juin 2017 et de procéder à l'embauche de messieurs William Malboeuf, Félix-Chauvette Turbide et Justin Larivée, à titre de surveillants-sauveteurs au Service de la culture et des loisirs à compter du 19 juin 2017 pour un maximum de 1 360 heures.

Ces embauches sont conditionnelles à l'obtention d'une preuve de fréquentation d'une institution scolaire reconnue pour l'année entière en cours et de la détention d'une carte sauveteur national plage valide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**CA17 06 154**

**6.4 Embauche d'un étudiant aux événements - Service de la culture et des loisirs**

**CONSIDÉRANT** l'affichage de postes étudiants pour la saison estivale 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Alexis Boivin, à titre d'étudiant aux événements au Service de la culture et des loisirs, en date du 14 juin 2017 pour une période maximale de 600 heures.

Cette embauche est conditionnelle à l'obtention d'une preuve de fréquentation scolaire dans une institution scolaire reconnue pour l'année entière en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 155**

**6.5 Embauche d'étudiants à la voirie - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** l'affichage de postes étudiants pour la saison estivale 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Pierre-Alexandre Levert à titre d'étudiant à la voirie à compter du 14 juin 2017 pour une période maximale de 640 heures.

Cette embauche est conditionnelle à l'obtention d'une preuve de fréquentation d'une institution scolaire reconnue pour l'année entière en cours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**CA17 06 156**

**6.6 Embauche temporaire d'un journalier/chauffeur/opérateur - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 32 de la convention collective des employés cols bleus/cols blancs permet, à certaines conditions, à un employé de se prévaloir d'une préretraite;

**CONSIDÉRANT QUE** le titulaire sera en préretraite pour une période de trois mois à compter du 3 juillet 2017;

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Alexandre Perreault, à titre de journalier/chauffeur/opérateur au Service des travaux publics, à compter du 3 juillet 2017 pour une période de trois mois, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**CA17 06 157**

**6.7 Nomination d'un pompier, entretien des équipements mécaniques - Service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT QU'** il est nécessaire de s'adjoindre une personne agissant à titre de pompier, entretien des équipements mécaniques;

**CONSIDÉRANT** la création d'un poste régulier, temps partiel de pompier, entretien des équipements mécaniques pour pallier aux besoins du Service;

**CONSIDÉRANT** l'affichage du poste;

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU DE procéder à la nomination à temps partiel de monsieur Luc Giroux, à titre de pompier, entretien des équipements mécaniques à compter du 14 juin 2017 selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 158**

**6.8 Embauche temporaire d'un préposé aux parcs et espaces verts - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** les travaux à effectuer en saison estivale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Thérèse Barrette  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Philippe Giroux, à titre de préposé aux parcs et espaces verts au Service des travaux publics pour un maximum de 560 heures à compter du 14 juin 2017 selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 159**

**6.9 Signature de la lettre d'entente 2017-06-POM**



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'agglomération a adopté le plan de mise en œuvre local du schéma de couverture de risque par la résolution numéro CA16 04 103 lors de la séance du conseil d'agglomération du 18 avril 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** l'augmentation des heures de garde fait partie intégrante du schéma de couverture de risque en incendie de 2016 à 2021;

**CONSIDÉRANT QU'** une modification à l'horaire de garde des pompiers pour 2017 doit être apportée;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU d'autoriser la signature de la lettre d'entente 2017-06-POM avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec (section locale Mont-Tremblant).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 160**

**6.10 Embauche temporaire d'un responsable de la culture et des loisirs**

**CONSIDÉRANT QUE** la titulaire du poste de responsable de la culture et des loisirs assure temporairement l'intérim du poste de directeur du Service de la culture et des loisirs;

**CONSIDÉRANT** le nombre d'événements à coordonner en saison estivale;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Roxanne Lacasse  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche temporaire de monsieur Nicolas St-Amour, à titre de responsable de la culture et des loisirs au Service de la culture et des loisirs à compter du 5 juin 2017 pour une période maximale de 18 semaines et d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 161**

**6.11 Embauche d'un conseiller spécial - Service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** l'entente intervenue avec la direction générale;

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Luc Champagne, à titre de conseiller spécial au Service de sécurité incendie à compter du 10 juillet 2017 pour une période d'un an et d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 162**

**6.12 Nomination d'un directeur - Service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de directeur Service de sécurité incendie à compter du 10 juillet 2017;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

ET RÉSOLU DE procéder à la nomination de monsieur Mathieu Darmana, à titre de directeur au Service de sécurité incendie à compter du 10 juillet 2017 et d'autoriser la signature du contrat de travail à intervenir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**CA17 06 163**

**6.13 Embauche d'un mécanicien de véhicules lourds - Service des travaux publics**

**CONSIDÉRANT** la vacance du poste de mécanicien de véhicules lourds;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU DE procéder à l'embauche de monsieur Frédéric Tessier, à titre de mécanicien de véhicules lourds, poste régulier et permanent au Service des travaux publics à compter du 10 juillet 2017 selon les termes et conditions prévus à la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

**7. Gestion financière**

**CA17 06 164**

**7.1 Liste des comptes à payer**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de mai 2017 au montant de 263 601,89 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 165**

**7.2 Liste des engagements**

Il est proposé par monsieur Pierre Labonté  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'approuver la liste des engagements au montant de 10 658,18 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 166**

**7.3 Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant - approbation des états financiers 2016**

**CONSIDÉRANT** les états financiers présentés par l'Office municipal d'habitation (OMH) de Mont-Tremblant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et vérifiés par la firme Amyot Gélinas;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Thérèse Barrette  
Appuyé par monsieur Pierre Labonté

ET RÉSOLU :



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

- D' approuver les états financiers vérifiés de l'OMH de Mont-Tremblant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 totalisant un déficit de 163 168 \$;
- DE contribuer à l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant pour une somme additionnelle de 1 995,41 \$, payable immédiatement (poste budgétaire 02-520-00-971), ce qui représente 10 % du déficit réalisé moins le montant de 14 371 \$ déjà versé, le redressement aux états financiers 2015 de 58,75 \$ et l'ajustement du programme de supplément au loyer de -9,34 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. **Urbanisme (non applicable)**  
9. **Travaux publics**  
10. **Environnement (non applicable)**

11. **Culture et loisirs**

CA17 06 167

11.1 **Autorisation de passage et d'événements**

**CONSIDÉRANT** les demandes de passage et la tenue d'événements sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, le règlement (2004)-68 sur l'occupation du domaine public et le règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant contiennent des dispositions particulières nécessitant l'intervention du conseil pour l'autorisation de passage et la tenue d'événements;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame Thérèse Barrette  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

**ET RÉSOLU :**

- D' autoriser les événements et les droits de passage pour les activités suivantes :

<b>Organisme</b>	<b>Activité</b>	<b>Date</b>	<b>Lieu</b>
Rob-Fit	Triathlon amical	2 juillet 2017	Place du lac Mercier et territoire de la Ville de Mont-Tremblant
Association de villégiature de Tremblant	Festival du Blues	7 au 16 juillet 2017	Station Mont Tremblant
L'Abondance en fête	Mont-Tremblant en fête	26 au 30 juillet 2017	rue de Saint-Jovite – stationnement de l'église de Saint-Jovite

- D' autoriser la fermeture de la rue de Saint-Jovite (tronçon du pont de la rivière du Diable pour le déversement des canards) le 30 juillet 2017 de 16 h 15 à 16 h 45 pour l'événement Mont-Tremblant en fête.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA17 06 168

11.2 **Autorisation de passage et d'événement - Demi-marathon de Mont-Tremblant**

**CONSIDÉRANT** la demande de passage et la tenue de l'événement du Demi-marathon de Mont-Tremblant les 12 et 13 août 2017 sur le territoire de l'agglomération;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**CONSIDÉRANT QUE**

le règlement (2007)-A-15 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, le règlement (2004)-68 sur l'occupation du domaine public et le règlement (2003)-53 concernant le bruit sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant contiennent des dispositions particulières nécessitant l'intervention du conseil pour l'autorisation de passage et la tenue d'événements;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

**ET RÉSOLU :**

- D' autoriser l'événement du Demi-marathon de Mont-Tremblant les 12 et 13 août 2017 au parc Au fil de l'eau et la fermeture du stationnement du parc à compter du 11 août, 13 h, jusqu'au 13 août 18 h;
- D' autoriser les affectations des rues le 13 août 2017 comme suit :
- rue Labelle - (de rue de Saint-Jovite au carrefour giratoire BIT) : circulation en direction nord seulement de 8 h 45 à 12 h (midi) et fermeture complète en direction sud;
  - montée Ryan (du carrefour giratoire BIT à la Station Mont Tremblant) : circulation en direction nord seulement de 8 h 45 à 12 h (midi) et fermeture complète en direction sud;
  - chemin des Voyageurs : fermeture du chemin des Voyageurs du chemin de la Forêt jusqu'au chemin Curé-Deslauriers de 8 h 30 à 9 h 30;
  - chemin Curé-Deslauriers : fermeture entre chemin Curé-Deslauriers et chemin des Voyageurs de 8 h 45 à 9 h;
  - rue Charbonneau : aucun accès à la rue de Saint-Jovite via la rue Charbonneau;
  - rue de Saint-Jovite (entre les rues Léonard et Mercure) de 5 h à 13 h 30 : fermeture de ce tronçon et installation de l'arche d'arrivée (près de la SAQ);
  - rue de Saint-Jovite (entre les rues Labelle et du Moulin) de 9 h 15 à 9 h 30 : fermeture de ce tronçon;
  - rue de Saint-Jovite : fermeture complète entre les rues Léonard et Labelle de 12 h (midi) à 12 h 15;
  - rue de la Forge : traverse pour les véhicules;
  - rue Latreille : fermeture de 9 h 15 à 9 h 30;
  - rue Lauzon : sens unique de la rue Mercure à la rue Léonard de 5 h à 18 h;
  - rue Suppère : sens unique de la rue Mercure à la rue Léonard de 5 h à 18 h.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Police**

**CA17 06 169**

**12.1 Protocoles de collaboration - relances téléphoniques WEIJI**

**CONSIDÉRANT QUE**

dans le cadre du programme de références policières (relance téléphonique WEIJI), l'agglomération de Mont-Tremblant approuve les protocoles de collaboration intervenus avec des organismes;

Il est proposé par madame Thérèse Barrette  
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

**ET RÉSOLU** d'entériner les protocoles de collaboration intervenus entre le Service de police de la Ville de Mont-Tremblant, représenté par son directeur Jean Desjardins, et les 4 organismes suivants :

- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) des Laurentides;
- Prévoyance envers les aînés des Laurentides;
- L'Ombre-Elle;



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

- Centre prévention suicide le Faubourg.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**13. Incendie**

**CA17 06 170**

**13.1 Autorisation de paiement - Raven Rescue**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de sécurité incendie a procédé à une formation et une recertification de sauvetage en eaux vives pour 15 pompiers;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU d'autoriser le paiement de la facture 7719 du 17 mai 2017 de l'entreprise Raven Rescue Ltd. au montant de 7 147 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-221-00-454), pour la formation et la recertification de sauvetage en eaux vives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 171**

**13.2 Fourniture de bottes pour sauvetage hors route - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de sécurité incendie a procédé à une demande de prix pour l'acquisition de bottes pour le sauvetage hors route;

**CONSIDÉRANT** la Politique d'achat local et le prix obtenu d'Intersport de Mont-Tremblant pour le modèle sélectionné;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'attribuer le contrat à l'entreprise Intersport de Mont-Tremblant pour 38 paires de bottes pour le sauvetage hors route à 134,99 \$ la paire, pour un montant total de 5 129,62 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-221-00-651).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 172**

**13.3 Fourniture de boyaux incendie - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de sécurité incendie a procédé à une demande de prix pour l'acquisition de boyaux incendie et que les résultats sont les suivants :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Coût (taxes en sus)</b>
CMP Mayer inc.	6 982,50 \$
Boivin et Gauvin	7 950,00 \$

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Thérèse Barrette

ET RÉSOLU d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de l'entreprise CMP Mayer inc., au montant de 6 982,50 \$, taxes en sus (projet 2017-57), pour la fourniture de boyaux incendie, payable par le fonds de roulement et remboursable par le fonds d'administration sur une période de 3 ans.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 173**

**13.4 Location de téléavertisseurs et fourniture d'une application cellulaire - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de sécurité incendie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de trois soumissionnaires pour la location de téléavertisseurs et la fourniture d'une application mobile pour cellulaire et qu'une seule soumission a été reçue;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par madame Roxanne Lacasse

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de l'entreprise Info-Page inc. au montant de 9 270 \$ taxes en sus (poste budgétaire 02-221-00-516), pour la location de téléavertisseurs et la fourniture d'une application mobile pour cellulaire pour une période de 3 ans, conformément à l'appel d'offres INC-2017-01 et réparti comme suit :

- 2017 1 545 \$;
- 2018 3 090 \$;
- 2019 3 090 \$;
- 2020 1 545 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA17 06 174**

**13.5 Fourniture de manteaux 3/1 pour pompiers - contrat**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de sécurité incendie a procédé à une demande de prix auprès de deux soumissionnaires pour la fourniture de manteaux 3/1 pour pompiers et qu'une seule soumission a été reçue;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur François Marcoux  
Appuyé par monsieur Pascal De Bellefeuille

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de l'entreprise Martin & Lévesque inc. au montant de 8 413,30 \$, taxes en sus (poste budgétaire 02-221-00-651), pour la fourniture de 17 manteaux 3/1 en GORE-TEX et « softshell ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14. Rapport**
- 15. Acceptation de la correspondance**
- 16. Affaires nouvelles**

**17. Période d'intervention des membres du conseil**

Monsieur le conseiller Kevin Ratcliffe revient sur le mauvais état du chemin Saint-Bernard et il exhorte le conseil à le relocaliser.

**18. Deuxième période de questions**

Le maire répond aux questions des personnes présentes et intervention de monsieur Hugh Scott, maire et représentant de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord, concernant le lavage des petites embarcations.



**Procès-verbal du conseil d'agglomération  
de la Ville de Mont-Tremblant**

**12 juin 2017**

**CA17 06 175**

**19. Levée de la séance**

Il est proposé par monsieur Vincent Perreault  
Appuyé par monsieur François Marcoux

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée. Il est 19 h 45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois  
Maire

Marie Lanthier  
Greffière

